Envoyé en préfecture le 17/07/2024
Reçu en préfecture le 17/07/2024
Publié le
ID : 043-214301574-20240716-DEL_2024_0099-DE

VILLE
DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 11 juillet 2024

Délibération n° 14

L'an deux mille vingt quatre, le onze juillet à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation : vendredi 05 juillet 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de publication en ligne : 18/07/2024

Étaient présents :
Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARDSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Baptiste MASSIN, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celline GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Aurélie CHAMBON

Ont donné procuration :
Madame Michelle MICHEL à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Baptiste MASSIN, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Quentin PETIT à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Aurélie CHAMBON

Absent(e) :
Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Secrétaire de séance : Jérôme EYNARD

La séance a été levée à : 21H45

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement Economique - Affaires Foncières

Objet :	58 rue des Farges - 2-4-6 rue Montferrand et 7 bd Montferrand : régularisation d'emprise

Rapporteur : Ginette VINCENT

La Ville est sollicitée par l'Opérateur National de Vente (ONV) pour une régularisation foncière concernant la parcelle cadastrée AC n°102 située au droit de la rue des Farges et la rue Montferrand.

Envoyé en préfecture le 17/07/2024
Reçu en préfecture le 17/07/2024
Publié le
ID : 043-214301574-20240716-DEL_2024_0099-DE

En effet, suite à l'acquisition par l'ONV auprès d'ALLIADE Habitat de la résidence située sur la parcelle AC n°102 il a été constaté qu'une partie de cette parcelle correspondait à de la voirie (trottoirs). Un plan de division de la parcelle a été établi afin de délimiter la partie à acquérir par la Ville. Conformément au plan de bornage l'acquisition porterait sur la parcelle cadastrée AC n°561 d'une superficie de 96 m².

Cette acquisition pourrait avoir lieu à titre gracieux. Par ailleurs, il est proposé que cette emprise soit classée au domaine public de la Ville.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 02/07/2024

A reçu un avis favorable en Commission Urbanisme du 18/06/2024

Le Conseil Municipal :

- AUTORISE l'acquisition à titre gracieux de la parcelle cadastrée AC n° 561 d'une superficie de 96 m² auprès de l'Opérateur National de Vente ou toute personne physique ou morale agissant pour son compte,

- APPROUVE à terme le classement de cette emprise dans le domaine public de la Ville,

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération, et ceux qui en seront la suite et la conséquence.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 11 juillet 2024,
Le Secrétaire de séance,
EYNARD Jérôme,
Adjoint au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le jeudi 11 juillet 2024

Signé par : Michel CHAPUIS
Date : 17/07/2024
Qualité : M. le Maire